



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

foie gras

Question au Gouvernement n° 3519

Texte de la question

GAVAGE POUR LA PRODUCTION DE FOIE GRAS

M. le président. La parole est à M. Jean-Louis Costes, pour le groupe Les Républicains.

M. Jean-Louis Costes. Chers collègues, je voudrais partager avec vous mon incompréhension et ma colère face à l'annonce très médiatisée de la proposition de loi d'une députée écologiste visant à interdire le gavage des oies et des canards pour la production de foie gras (*Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.*) Interdire le gavage, et donc la production de foie gras, dans notre pays, est une pure folie !

La filière du foie gras français représente près de 30 000 emplois directs et 100 000 emplois indirects.

M. Jean-Pierre Gorges. Et en plus, c'est bon ! (*Sourires*)

M. Jean-Louis Costes. Le solde du commerce extérieur dans ce domaine est supérieur à 57 millions d'euros dans une balance commerciale largement déficitaire. Nous sommes, dans ce domaine, numéro un de la production mondiale. L'exemple est assez rare pour être souligné.

Mais bien au-delà de ces chiffres, la filière du foie gras est représentative d'un véritable savoir-faire français et c'est un symbole fort de notre identité. Si nous mettons le doigt dans cet engrenage, ce n'est pas seulement cette filière que nous pourrions enterrer, mais bien toutes les filières d'élevage.

La défense de l'animal, si elle devient sectaire et dogmatique, mènera notre agriculture à sa perte. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

À cause des abus de certains industriels, vous condamnez l'ensemble des petites exploitations familiales de nos territoires. Or, ces éleveurs aiment leur métier et élaborent un produit de qualité dans des conditions sanitaires exemplaires. Ils travaillent dur chaque jour et participent directement au rayonnement de la France dans le monde.

Une fois l'ensemble des petites exploitations enterrées, que ferons-nous ? Mais surtout, que nous restera-t-il ? Une agriculture industrielle, aseptisée et, à terme, délocalisée ! Monsieur le Premier ministre, mesdames, messieurs les députés, en pleine crise de la grippe aviaire, aux regards des mesures sanitaires catastrophiques déjà imposées à la filière du canard, il nous appartient de soutenir les producteurs plutôt que de multiplier les effets d'annonce mortifères à coup de vedettes américaines ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains, du groupe de l'Union des démocrates et sur quelques bancs du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement.

M. Stéphane Le Foll, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement. Monsieur le député, je ne crois pas que vous ayez posé de question. Vous avez fait une déclaration pour défendre la filière du foie gras français. J'ai eu l'occasion de m'exprimer à ce sujet au début de la séance. Le Gouvernement a pris des décisions face à un problème sanitaire majeur. Ces décisions, je le répète, ne sont jamais faciles à prendre au regard de toutes les conséquences qu'elles emportent et que nous mesurons parfaitement.

La crise sanitaire provoquée par l'influenza aviaire concerne toutes les exploitations, qui seront toutes aidées. Nous mettrons tout en œuvre pour faire face à cet enjeu.

M. Marc Le Fur. Ce n'est pas la question !

M. Bernard Accoyer. On vous parle de la proposition de loi de Mme Abeille !

M. Stéphane Le Foll, ministre. Je rencontrerai d'ailleurs les professionnels la semaine prochaine pour caler avec eux les dispositions qui seront mises en œuvre. *(Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

Pour ce qui est du sujet que vous évoquez, j'ai parfaitement compris de quoi il retournait. *(« Ah ! » sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

M. Christian Jacob. Ce serait bien la première fois !

M. Stéphane Le Foll, ministre. Je me suis exprimé très clairement pour dire que le Gouvernement était à côté de cette filière avicole, et en particulier de tous les producteurs de foie gras de France et de Navarre ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen, du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste et sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains, du groupe de l'Union des démocrates et indépendants et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Costes](#)

Circonscription : Lot-et-Garonne (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3519

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 janvier 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 janvier 2016](#)